

Evasio temporaire mission

Détail et montant des garanties

ASSISTANCE	
EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE <ul style="list-style-type: none"> Transport/rapatriement Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés Présence hospitalisation Accompagnement des enfants Rapatriement des animaux domestiques (étranger uniquement) Poursuite du voyage Chauffeur de remplacement Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille, du remplaçant professionnel, de la personne en charge de la garde d'un enfant mineur et/ou majeur handicapé resté au domicile 	Frais réels Billet retour + frais de taxi Billet AR et 80 € par nuit (max. 7 nuits) Billet AR ou hôtesse Frais de transport Frais de transport supplémentaires Billet ou chauffeur Billet AR + frais de taxi
FRAIS MÉDICAUX <ul style="list-style-type: none"> Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger Zone 2 : Europe et Pays méditerranéens Zone 3 : Monde entier Urgences dentaires Franchise des frais médicaux Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger Zone 2 : Europe et Pays méditerranéens Zone 3 : Monde entier 	150 000 € 300 000 € 160 € 30 € 150 000 € 300 000 €
ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS <ul style="list-style-type: none"> Transport de corps Frais de cercueil ou d'urne Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assurés Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille, du remplaçant professionnel, de la personne en charge de la garde d'un enfant mineur et/ou majeur handicapé resté au domicile 	Frais réels 1 000 € Billet retour + frais de taxi Billet AR + frais de taxi
ASSISTANCE VOYAGE Avant le voyage <ul style="list-style-type: none"> Informations Voyage Pendant le voyage <ul style="list-style-type: none"> Avance de la caution pénale à l'étranger Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger Assistance en cas de sinistre au domicile Retour anticipé Mesures conservatoires Hébergement Voyage des enfants et/ou des ascendants chez un proche Garde des animaux de compagnie Retour anticipé en cas d'attentat Retour anticipé en cas de catastrophe naturelle Transmission de messages urgents Envoi de médicaments Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement Informations santé Après le voyage suite à rapatriement <ul style="list-style-type: none"> Voyage des enfants chez un proche ou voyage d'un proche jusqu'au domicile Aide ménagère Garde des animaux de compagnie Confort hospitalier École à domicile 	15 300 € 3 100 € Billet retour + frais de taxi 80 € 50 €/nuit (max. 2 nuits)/personne Billet AR ou hôtel 77 €/personne/sinistre Transport + hébergement (153 €/sinistre) Billet retour + frais de taxi Billet retour + frais de taxi Frais d'envoi Avance de fonds de 500 € Billet AR 10 heures Transport + hébergement 153 € Location de TV 77 € 1 600 €

Montants maximaux TTC par personne

OPTION VÉHICULE	
Avant le voyage <ul style="list-style-type: none"> Informations route, révision du véhicule Assistance en cas de panne, accident, vol ou tentative de vol, crevaison, panne ou erreur de carburant, perte ou vol des clés du véhicule <ul style="list-style-type: none"> Dépannage ou remorquage Aide au constat Envoi de pièces détachées Attente des réparations Acheminement : poursuite du voyage ou retour au domicile Récupération du véhicule Rapatriement du véhicule depuis l'étranger Abandon du véhicule (étranger) 	Organisation du rendez-vous Frais réels Frais d'envoi Hôtel : 80 €/personne + frais de taxi : 46 €/personne Billet ou location de voiture (48 h) Billet aller Frais de transport à la hauteur de la valeur Argus Organisation

Montants maximaux TTC par personne

ASSURANCE	
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE <ul style="list-style-type: none"> Capital Décès ou Invalidité Permanente Totale Pour les enfants mineurs Franchise de 10 %	50 000 € ou plus sur demande 7 500 €
ANNULATION DE SÉJOUR <ul style="list-style-type: none"> Maladie, accident ou décès Annulation Toutes Causes Justifiées 	Selon conditions de vente dans la limite de 8 000 €/personne et 35 000 €/événement Sans franchise 10 % avec un minimum de 50 €

Montants maximaux TTC par personne

ASSURANCE PLUS	
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE <ul style="list-style-type: none"> Capital Décès ou Invalidité Permanente Totale Pour les enfants mineurs Franchise de 10 %	50 000 € 7 500 €
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS <ul style="list-style-type: none"> Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport Objets précieux : limités à 50 % du montant de la garantie Franchise pour les dommages aux valises Indemnités de retard de livraison des bagages Frais de reconstitution des documents d'identité 	3 000 € 50 € Forfait 300 € 150 €
RESPONSABILITÉ CIVILE, VIE PRIVÉE À L'ÉTRANGER <ul style="list-style-type: none"> Plafond global de garantie Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis 	4 000 000 €/événement 4 000 000 €/événement 75 000 €/événement
DÉFENSE JURIDIQUE ET RECOURS	3 000 €
FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR <ul style="list-style-type: none"> Remboursement des prestations non utilisées en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé 	Au prorata temporis avec un max. de 8 000 €/personne et 35 000 €/événement
RETARD D'AVION <ul style="list-style-type: none"> Sur vol régulier aller et/ou retour Sur vol charter aller 	Remboursement sur justificatifs des dépenses de frais de repas et de rafraîchissements ou d'hébergement avec un max. de 200 €
RETOUR IMPOSSIBLE <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge sur justificatifs des frais d'hébergement, de repas et d'effets de première nécessité en cas de retour impossible au-delà de sa date de retour initialement prévue. Franchise 	200 € max./assuré et /nuit supplémentaire suivant la date de retour initialement prévue avec un max. de 5 nuits consécutives. La première nuit consécutive à la date de retour
ANNULATION DE SÉJOUR <ul style="list-style-type: none"> Maladie, accident ou décès Annulation Toutes Causes Justifiées 	Selon conditions de vente dans la limite de 8 000 €/personne et 35 000 €/événement Sans franchise 10 % avec un minimum de 50 €
RATAGE D'AVION	Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures, à hauteur de 50 % du montant total de votre forfait initial ou à hauteur de 80 % de votre vol sec

Montants maximaux TTC par personne

L'assistance plus se compose de l'assistance et de la garantie Individuelle accident de voyage.

La multirisque plus se compose de l'assistance et de l'assurance plus.

Besoin d'aide ou d'information ?
Contactez nos conseillers
Relation Clients Europ Assistance



01 41 85 93 65

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
sans interruption